

L'impact positif du Covid-19 sur la montée en compétences des salariés français

Nanterre, 17 février 2022 – La crise sanitaire a amené certains salariés à travailler davantage afin de compenser les postes laissés vacants dans de nombreuses entreprises. Certains ont dû alors assumer des responsabilités supplémentaires et se sont vu confier un nouveau rôle pour lequel ils ont dû adapter leurs compétences. C'est ce que révèlent les chiffres de l'enquête intitulée « People at Work : l'étude Workforce View » d'ADP, pionnier et leader mondial des solutions de Ressources Humaines. Cette enquête a été réalisée auprès de plus de 32 000 salariés dans 17 pays, dont 1 920 en France.

- 89 % des salariés français estiment disposer des compétences nécessaires pour réussir dans leur carrière
- 26 % des collaborateurs considèrent que la crise a eu un impact positif sur le développement de leurs compétences ; les jeunes de 18 à 24 ans sont 35 % à faire ce constat
- Un quart (25 %) des répondants ont dû assumer des responsabilités supplémentaires pendant la pandémie, et tout particulièrement les jeunes de 18-24 ans (34 %) et les salariés du secteur de l'informatique et des télécommunications (42 %)
- Parmi les travailleurs ayant endossé de nouvelles fonctions, 46 % souhaitent conserver la position qu'ils occupent actuellement
- 61 % des salariés français affirment disposer des bonnes compétences pour assumer leurs nouvelles responsabilités
- 59 % des collaborateurs ont reçu une augmentation ou une prime de la part de leur entreprise suite à la prise en charge de nouvelles fonctions, 27 % ont bénéficié de formations supplémentaires et 21 % n'ont reçu aucun avantage

Les salariés français ont assumé de nouvelles responsabilités durant la crise

Malgré la crise sanitaire, la confiance des salariés français en leurs aptitudes est au beau fixe. Ainsi, ils sont 89 % à affirmer posséder les compétences pour réussir dans leur carrière. Si l'incidence de la crise est plutôt perçue comme négative, ils estiment qu'elle aura néanmoins des conséquences positives dans les trois prochaines années, notamment pour renforcer la flexibilité de leur mode de travail (29 %) mais aussi sur leur montée en compétences. Plus d'un quart (26 %) déclare, en effet, que la crise aura un impact positif sur le développement de leurs compétences. C'est particulièrement le cas pour les jeunes de 18 à 24 ans (35 %), pour les salariés issus des secteurs de l'informatique et des télécommunications (35 % également) et ceux de la construction (32 %). Ce qui n'est pas le cas des collaborateurs travaillant dans les secteurs des médias et de l'information, et de la finance qui sont respectivement 49 % et 42 % à considérer que l'impact de la pandémie a été négatif sur le développement de leurs aptitudes.

Face à l'instauration de l'activité partielle mais aussi en raison de la montée de l'absentéisme, certains salariés ont dû assumer des responsabilités supplémentaires pour compenser les postes laissés vacants. 25 % des répondants sont concernés, particulièrement les jeunes de 18-24 ans (34 %) et les collaborateurs du secteur de l'informatique et des télécommunications (42 %). Parmi ceux ayant pris en charge des responsabilités supplémentaires au sein de leur organisation, 46 % affirment préférer leur nouvelle position et ne souhaitent pas revenir à leur situation d'avant crise. De plus, ils sont 61 % à déclarer être dotés des bonnes compétences pour assumer les nouvelles responsabilités confiées

par leur employeur. Les salariés français s'estiment ainsi satisfaits de l'opportunité qu'a représentée la crise en termes de montée en compétences.

Des avantages sociaux pour maintenir l'engagement des salariés

De nombreuses entreprises ont développé les avantages sociaux afin de maintenir l'engagement de leurs collaborateurs durant cette période chahutée. Ces derniers sont ainsi 36 % à avoir bénéficié d'une prime et 30 % d'une augmentation liée à la prise en charge de nouvelles responsabilités. 27 % ont suivi des formations supplémentaires, leur permettant de maîtriser au mieux leur nouveau rôle. Néanmoins, 21 % des salariés n'ont reçu aucun avantage de la part de leur employeur avec un écart significatif selon le genre : en effet, 27 % des femmes disent n'avoir reçu aucune compensation, contre 17 % des hommes.

« La crise sanitaire a été un accélérateur considérable pour la transformation des entreprises. En ce qui concerne les modes de travail, on constate notamment que beaucoup d'organisations qui le peuvent mettent en place des nouvelles formes de flexibilité, qu'il s'agisse du réaménagement du temps de travail ou du travail hybride. C'était une demande forte de la part des collaborateurs et les employeurs prennent des mesures importantes pour y répondre. » déclare Carlos Fontelas De Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse.

« Désormais, tout le monde évoque les questions de reprise économique forte et de pénurie de maind'œuvre— c'est le thème de la « Grande Démission » aux Etats-Unis que l'on commence à ressentir aussi en Europe. Les salariés repensent leur vie professionnelle et ont en plus une grande confiance en leurs compétences car la crise a été un moment compliqué où beaucoup ont dû s'adapter. Les entreprises doivent maintenant mettre en place de nouvelles stratégies d'avantages sociaux, de formations et de plans de carrières pour offrir des opportunités adaptées à leurs salariés, et ainsi retenir et engager au mieux leurs talents. Les RH seront en première ligne pour répondre à ces défis et elles doivent avoir le temps de se concentrer sur ces stratégies sans s'encombrer des multiples tâches administratives. Elles peuvent par exemple externaliser des activités comme la gestion de la paie, se doter d'outils numériques pour benchmarker leurs niveaux de rémunération avec le marché, pour le suivi des entretiens, des formations et le développement des compétences des talents afin de maintenir la performance de l'organisation. » conclut Carlos Fontelas de Carvalho.

A propos de l'étude

Le rapport « People at Work : l'étude Workforce View » étudie les comportements des salariés face au monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et espoirs vis-à-vis de leur futur environnement de travail. ADP Research Institute a interrogé 32 471 actifs dans 17 pays, dont 1 920 en France.

A propos d'ADP

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, des temps et de la paie, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP Rumeur Publique

Marie Goislard - Tél : 06 21 23 37 75 Coline Bonnet – Tél : 06 03 45 75 39 Clara Troestler - Tél : 06 76 49 99 11

adp@rumeurpublique.fr